

*16 octobre 1945 : Combe du Nerbier au Remble.*

Rapport sur  
l'exhumation de  
trois corps découverts  
à la Combe du Nerbier  
au Remble.

Monsieur le Maire de Champfromier  
à  
Monsieur le Préfet de L'Ain

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le Mardi 16 Octobre 1945 à 11, h30<sup>00</sup>, je me suis rendu au lieudit Combe du Nerbier au Remble territoire de la commune de Champfromier, en présence de Messieurs MONTAIN Albert, frère de Madame KURTH née MONTAIN; SIMON Gaston représentant Monsieur GIRAN époux, professeur à la Varenne St Hilaire (Seine) et PIAVOUX père de Melle PIAVOUX du Commandant~~at~~ de Gendarmerie de Chatillon-de-Michaille.

J'ai assisté à l'exhumation des corps des trois femmes inhumées à cet endroit; celui de Madame KURTH et GIRAN ont été mis à jour, ils étaient placés l'un sur l'autre et sous 50 cm de terre environ; celui de Mademoiselle PIAVOUX était enterré à 15 mètres plus loin, presque à fleur de terre.

Le corps de Madame KURTH née MONTAIN a été reconnu par son frère MONTAIN Albert, grâce à ses chaussures, au tissu de sa jupe et du bridge que cette femme portait à la mâchoire inférieure droite.

Le corps de Madame GIRAN était formellement reconnu par Monsieur SIMON Gaston représentant Monsieur GIRAN professeur à la Varenne St Hilaire (Seine), cette personne était vêtu d'un costume que Monsieur SIMON lui avait vendu.

Monsieur PIAVOUX a reconnu formellement un soulier et la robe que portait sa fille Berthe lorsqu'elle avait été enmené d'Oyonnax courant Juillet 1944.

Ces corps ont été placés dans des cercueils en chêne par les soins du service des Pompes Funèbres d'Oyonnax et inhumés:  
1°- Ceux de Mesdames KURTH et GIRAN au cimetière d'Oyonnax  
2°- Celui de Mademoiselle PIAVOUX au cimetière de Bellignat.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet Mes salutations distinguées

Le Maire:

***Exhumation de trois corps de femmes sur le territoire de la commune de Champfromier au lieu-dit Combe du Nerbier au Remble.***

En présence de la Gendarmerie de Chatillon et de membres de la famille des victimes les corps de trois femmes ont été exhumés qui sont :

Mesdames Kurth née Montain, Giran et Piavoux Berthe.

Ces corps ont été placés dans des cercueils en chêne par les soins des du service des Pompes funèbres d'Oyonnax et inhumés à Oyonnax et Bellignat.